

POUR MÉMOIRE

Guillaume Tell
et
la Libération des Suisses

*sous la direction de
Jean-Daniel Morerod et Anton Näf*

TABLE DES MATIÈRES

Introduction <i>Jean-Daniel Morerod et Anton Näf</i>	5
Les plus anciens textes <i>David Amberdt, Lionel Bartolini, Rolf Duffner, Christine et Jean-Daniel Morerod, Anton Näf, Marco Wyss</i>	15
Les deux traditions de la libération des Suisses	17
I La version allusive :	18
1 La <i>Chronique</i> de Justinger	18
2 Félix Hemmerli, <i>Dialogue sur l'état de noblesse et l'état de rusticité</i>	20
3 Complément d'Henri Wirczburg à la <i>Chronique</i> de Rolevinck	22
4 Naucler et ses <i>Commentaires chronologiques</i>	23
II La version ample :	25
1 Le <i>Livre Blanc de Sarnen</i>	26
2 Le <i>Chant de Tell</i>	39
3 Melchior Russ, <i>Chronique confédérale</i>	47
4 Petermann Etterlin, <i>Chronique de la louable Confédération</i>	50
5 Le <i>Jeu de Tell</i>	51
6 Diebold Schilling, <i>Chronique suisse</i>	77
7 Heinrich Brennwald, <i>Chronique de la Suisse</i>	78
Tell chez les humanistes suisses et les premiers réformateurs	79
1 Conrad Pellican et le <i>Chronikon</i>	79
2 Glareanus et la <i>Helvetiae Descriptio. Panegyricum</i>	81
3 Oswald Myconius et son commentaire de l' <i>Helvetiae descriptio</i> de Glareanus	85
4 Huldrych Zwingli, <i>Réponse à Valentin Compar</i>	88
5 Jean le Fumiste, <i>De joyeux compagnons en course à Baden</i>	89

Le mythe du tireur	93
1 <i>La Conférence des oiseaux</i>	94
2 Saxo Grammaticus et l'histoire de Toko	95
3 <i>Adam Bell, Clim of the Clough and William of Cloudesley</i>	101
4 <i>Le Marteau des Sorcières</i> d'Institoris et Sprenger	107
LE MYTHE DE LA LIBÉRATION DES SUISSES, TRACES DE SA MISE AU POINT ?	
<i>Jean-Daniel Morerod</i>	117
LE PERFECTIONNEMENT DU RÉCIT <i>Rolf Duffner, Anton Näf</i>	127
LES HUMANISTES ET LES MYTHES <i>David Amherdt</i>	153
UNE TRADUCTION NEUCHÂTELOISE DU <i>Jeu de Tell</i> (VERS 1565) <i>Lionel Bartolini</i>	165
LA LIBÉRATION DES SUISSES, DE L'HISTOIRE AU MYTHE :	
UN DÉBAT TRÈS SURVEILLÉ <i>Jean-Daniel Morerod</i>	177
GUILLAUME TELL:	
DU SUJET DE DISPUTE À L'OBJET DE RECHERCHE <i>Marco Wyss</i>	209
DE L'HISTOIRE À LA LITTÉRATURE: UN DÉPLACEMENT D'INTÉRÊT <i>Anton Näf</i>	239
POSTFACE : GUILLAUME TELL À TRAVERS LE « RÖSTIGRABEN ».	
CULTURE HISTORIQUE ET ÉCRITURE DE L'HISTOIRE EN	
SUISSE ALLEMANDE ET ROMANDE <i>Simon Teuscher et Rainer Hugener</i>	251
RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE	259
Remerciements	270
Table des illustrations	271

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Première représentation connue de Guillaume Tell (1507), gravure illustrant la <i>Chronique</i> d'Etterlin (détail; voir p. 16)	p. 11
Carte des Waldstätten	pp. 12-13
Le tir de Guillaume Tell, gravure illustrant la <i>Chronique</i> d'Etterlin, parue à Bâle en 1507	p. 16
Le meurtre du maître abusif dans son bain, détail d'un vitrail de 1530 environ (voir p. 35)	p. 32
Méfais des baillis et tir de Tell, vitrail fait pour l'imprimeur Froschauer, vers 1530	p. 35
Le tir de Tell, gravure ornant le <i>Jeu de Tell</i> remanié par Jacob Ruf, paru à Zurich chez Fries vers 1545.	p. 56
Le tir de Tell dans la <i>Chronique</i> de Stumpf, parue en 1548	p. 66
Meurtre dans le bain et scène du vol des bœufs, <i>Chronique</i> de Stumpf (1548)	p. 75
Serment des Trois-Suisses, dans la <i>Chronique</i> de Stumpf (1548)	p. 113
Tell et le chapeau, détail du vitrail fait pour Froschauer, (voir p. 35)	p. 115
Le tir et le chapeau, scènes peintes par Maximilien Wischak, sur un mur de la <i>Haus der Vorstadtgesellschaft zum Hohen Dolder</i> à Bâle, en 1548	p. 116
Statue de Guillaume Tell, en bois, grandeur nature, de la fin du XVI ^e siècle, qui ornait l'Arsenal de Berne (Cliché Musée historique de Berne).	p. 118
Première représentation de la chapelle de Tell, détail d'une gravure antérieure à 1544 (voir p. 126).	p. 125

Gravure représentant les principaux événements de la Libération et d'autres légendes suisses, dans un calendrier de 1544.	p. 126
Tell esquissé par son principal historien, Tschudi, dans les marges de son manuscrit, à un endroit où il parle précisément de lui.	p. 128
Guillaume Tell vue par Tschudi (voir p. 128)	p. 138
Meurtre de Gessler, scène du panorama explicatif de l'origine de la Confédération, œuvre de Christoph Murer, 1580	p. 150
Salut au chapeau, scène du panorama de Murer, 1580	p. 151
Tir de Tell, scène du panorama de Murer, 1580	p. 152
Mandat bernois de 1523 avec, pour lettrine, un W inséré dans une représentation du tir de Tell	p. 154
Lettrine du <i>Manuel</i> d'Epictète publié à Bâle en 1554 par l'imprimeur Oporinus: représentation du tir de Tell	p. 161
Première représentation connue de Guillaume Tell dans l'actuelle Suisse romande: début d'une reconnaissance de biens en 1571-1572	p. 166
Détail de la lettrine W du mandat bernois de 1523 (voir p. 154).	p. 169
Lettrine W utilisée pour l'impression de la lettre de Zwingli à Compar, en 1525, par l'éditeur Hager de Zurich	p. 175
Lettrine W utilisée par l'éditeur Froschauer de Zurich, pour l'impression en 1525 d'un traité eucharistique de Zwingli: <i>Von dem Nachtmal Christi</i>	p. 176
Lettrine W utilisée par Froschauer pour l'impression de la Bible, en 1525 à Zurich ; la lettrine marque le début des psaumes	p. 178
Fourreau en or représentant les épisodes de l'histoire de Tell, 1567 .	pp. 192-193

Le fils de Tell, figuré dans le comté de Neuchâtel en 1570-1571 (voir l'ensemble p. 166)	p. 208
Tell, figuré dans le comté de Neuchâtel en 1570-1571 (voir l'ensemble p. 166)	p. 210
Monnaie frappée par les Suisses à Bellinzone, après 1503 et avant 1529. Avers : saint Pierre « SANCTVS PETRVS » pour légende.	p. 228
Revers : enfant chevauchant, tenant une pomme et une flèche, avec comme devise « Nous sommes en liberté : SVMVS IN LIBERTATE ».	p. 229
La pomme fendue et la flèche brandies par le Petit Tell (voir l'ensemble, p. 229)	p. 238
Le tir de Tell, relief en bois polychrome de la maison Klausser, à Lucerne, sculpté vers 1523 par Hans Kűng	p. 240
Le meurtre de Gessler représenté sur un fourreau, 1567 (voir l'ensemble p. 192-193)	p. 249
Le tir sur la pomme représenté sur un fourreau, 1567 (voir l'ensemble p. 192-193)	p. 250
Début de la traduction du <i>Jeu de Tell</i> entreprise vers 1565, sans doute par Pierre Chambrier, secrétaire du Conseil d'Etat neuchâtelois	p. 252